

**COMPTE RENDU
DE SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
MARDI 24 SEPTEMBRE 2024**

Réuni sous la présidence de Madame Nathalie LALLIER, Présidente du CCAS.

Secrétaire de séance : Dominique ARESE

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

PREND ACTE des décisions prises par Madame la présidente du CCAS par délégation du Conseil d'Administration en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEL-2024-019 : DESIGNNE à l'unanimité Madame Michèle PRIEUR en qualité de Vice-présidente déléguée du CCAS et MODIFIE le règlement intérieur du Conseil d'Administration.

DEL-2024-020 : PREND ACTE à l'unanimité des aides sociales facultatives accordées entre le 18 juin 2024 et le 3 septembre 2024.

Fait à Paray-Vieille-Poste, 1^{er} octobre 2024.

La Présidente du CCAS,

Nathalie LALLIER.

